

Jean-Pierre Missié (1954-2017) et la sociologie politique du présent

Joachim Emmanuel GOMA-THETHET*

Résumé

Jean-Pierre Missié, professeur titulaire de sociologie de l'université Marien Ngouabi, membre du CAMES et ancien directeur de la revue « Les Cahiers de l'IGRAC », a tiré sa révérence le 23 septembre 2017 à 63 ans. En prélude à un colloque sur son œuvre en guise d'hommage, cet article a pour objectif de retracer sa biographie et son parcours académique. Pour y parvenir, l'auteur s'appuie sur les souvenirs qu'il a en partage avec le chercheur disparu et sur ses travaux scientifiques. L'étude qui met en exergue les lignes de force de la pensée du chercheur et ses champs de recherche s'articule autour de trois points : un bref rappel du chercheur incluant sa biographie, son itinéraire scolaire et académique ; ses principaux centres de réflexion et ses travaux ; la revue critique des travaux recensés.

Mots clés

Missié Jean-Pierre, sociologie/Congo, IGRAC, églises de réveil/Congo, conflits sociopolitiques

Abstract

Jean-Pierre Missié, professor of sociology at Marien Ngouabi University, member of CAMES and former director of the journal "Les Cahiers de l'IGRAC", retired on 23 September 2017 at the age of 63. As a prelude to a symposium on his work as a tribute, this article aims to trace his biography and his academic career. To achieve this, the author draws on the memories he shares with the late scientist and his scientific work. The study highlights the strengths of the researcher's thinking and his fields of research and focuses on three points: a brief review of the researcher including his biography, his school and academic itinerary; its main centers of reflection and his work; the critical review of identified works.

Keywords

Missie Jean-Pierre, sociology / Congo, IGRAC, revival churches / Congo, socio-political conflicts

* Maître de conférences d'histoire contemporaine, Faculté des lettres et sciences humaines (université Marien Ngouabi), Brazzaville.

Introduction

Le dimanche 23 septembre 2017, le Pr. Jean-Pierre Missié, alors directeur des Cahiers de l'IGRAC, est décédé en Afrique du Sud où il avait subi une opération chirurgicale. Tous le savaient malade depuis quelque temps, mais personne n'envisageait sa mort à 63 ans, persuadé qu'il se rétablirait vite. Sa mort, à des milliers de kilomètres de sa terre natale, a laissé, atterrée sa famille biologique, mais aussi celle des chercheurs congolais à laquelle il appartenait. La Faculté des lettres et sciences humaines où il enseignait lui a rendu, le 9 octobre, la veille de son enterrement à Dolisie, sa ville natale, un hommage retentissant. L'Interdisciplinaire groupe de recherche sur l'Afrique contemporaine (IGRAC) dont il était un des membres fondateurs n'a pas pu lui témoigner toute sa sympathie et sa reconnaissance pour avoir dirigé pendant près d'une dizaine d'années les *Cahiers de l'IGRAC* qui sont aujourd'hui une revue scientifique de référence dans l'espace CAMES.

Ce texte que nous publions, dans ce numéro spécial de relance des activités de l'IGRAC, est un pan de l'hommage que l'IGRAC entend rendre à ce chercheur qui a donné ses premières lettres de noblesse à la sociologie congolaise en s'arrimant à l'espace CAMES. Ce texte hommage précède un colloque, que nous entendons organiser sur son œuvre et précisément sa contribution à une meilleure connaissance de la société congolaise depuis les deux dernières décennies du XX^e siècle.

Pour l'avoir connu sur les plans personnel et académique, nous avons pu rassembler un certain nombre d'informations sur sa personne, son cursus scolaire et académique et sur sa production scientifique, informations qui serviront de sous bassement à notre réflexion. Nous n'avons pas pu accéder à tous ces travaux, faute de temps. Mais nous sommes convaincu que ceux sur lesquels nous nous appuyons sont suffisamment représentatifs de son itinéraire intellectuel, au moins depuis son recrutement comme enseignant chercheur permanent à la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université Marien Ngouabi (UMNG). Cette réflexion sur l'œuvre de Jean-Pierre Missié s'articule autour de trois points :

- bref rappel sur sa biographique, son itinéraire scolaire et académique :
- les principaux centres de réflexion de Jean-Pierre Missié et de ses travaux ;
- revue critique des travaux recensés

1. Biographie, itinéraire scolaire et académique de Jean-Pierre Missié

Jean-Pierre Missié¹ est né en 1954 à Dolisie, troisième ville du Congo et capitale de l'actuel département du Niari, dans le sud-ouest du pays. C'est dans cette ville qu'il a obtenu, tour à tour, le Certificat d'études primaires élémentaires (CEPE) qui sanctionne les six premières années de l'enseignement primaire, et le Brevet d'études moyennes générales (BEMG), diplôme qui couronne l'enseignement secondaire du premier degré. C'est à Brazzaville qu'il poursuit l'enseignement du deuxième cycle en intégrant le Lycée Chaminade. En 1976, il obtient le baccalauréat A4 qui lui ouvre les portes de l'université de Brazzaville où il s'inscrit en sociologie. Quatre ans plus tard, il obtient la licence de sociologie. Le cycle académique de l'université de Brazzaville s'arrêtant alors à la licence, le jeune licencié est orienté en France où s'inscrit à l'université de Nice. Il y obtient en 1982, la maîtrise en sociologie du changement. L'année suivante il obtient, à l'université de Nancy II le DEA en sociologie, mention Santé, protection sociale et développement. En 1986, il soutient à l'université de Nancy II une thèse de doctorat en sociologie nouveau régime intitulée : *Contribution à l'étude des systèmes bureaucratique-lignagers en Afrique. Le cas du Congo, la gestion des cadres dans les entreprises d'État*.

Muni de ce parchemin, Jean-Pierre Missié rentre au Congo afin d'intégrer l'université de Brazzaville devenue depuis 1977, université Marien Ngouabi. Mais le Congo étant en programme avec le Fonds monétaire international, les recrutements dans la fonction publique et les structures associées ne sont plus autorisées ; il ne peut donc être intégré comme enseignant permanent. Pendant treize ans, tout comme beaucoup d'autres jeunes chercheurs congolais, il va enseigner à

¹ Missié est un nom de la communauté ethnique téké à laquelle appartenait le chercheur, de par son père ; sa mère appartenait à l'ethnie kunyi. En langue téké, le mot « *missie* » signifie les sentiers, les petits chemins, les traces (quand il s'agit par exemple d'animaux). Ce mot que l'on trouve comme patronyme chez de nombreux Téké de la Lékoumou, du Niari forestier et des Plateaux (district de Lékana) n'est nullement une déformation du mot français « monsieur » en langue téké. L'indication que rapporte le Pr Mouckaga dans son mot et que Jean-Pierre Missié avait donné à ses collègues membres du CTS, est une fausse indication. Il a volontairement caché le sens réel de son nom pour accréditer l'idée de « monsieur » qu'il a été de par son travail, sa grande sociabilité et sa prestance.

l'université en qualité d'enseignant vacataire. Recruté en 2001 comme Assistant au département de sociologie de la Faculté des lettres et sciences humaines, il va, grâce à un travail acharné, gravir en un temps record les différents grades académiques du Conseil africain et malgache de l'enseignement supérieur (CAMES) : Maître-Assistant ; Maître de conférences et professeur titulaire. Jean-Pierre Missié est le premier enseignant chercheur congolais de sociologie à avoir atteint le grade de professeur titulaire. Il a encadré et fait soutenir des mémoires de maîtrise, de DEA et Master, ainsi que des thèses de doctorats.

Jean-Pierre Missié a appartenu à plusieurs associations de chercheurs au Congo et en Afrique. Il est membre fondateur de l'Interdisciplinaire groupe de recherche sur l'Afrique contemporaine (IGRAC) créé en 2001, au département d'histoire de la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université Marien Ngouabi à l'initiative de Joseph Gamandzori et Joachim Emmanuel Goma-Thethet². Avec d'autres membres de l'IGRAC, il a travaillé à la visibilité nationale et internationale du Groupe.

Au niveau africain, il est devenu membre du Conseil africain pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique (CODESRIA) en 2002, celui de l'Association africaine de science politique (AAPS) en 2004. L'appartenance à ces institutions lui ont permis de participer aux différentes manifestations scientifiques qu'elles ont organisées sur le continent africain. En 2003, par exemple il a pris une part active à la conférence sous régionale relative au 30^e anniversaire du CODESRIA, organisée à Douala (Cameroun) du 4 au 5 octobre 2003 sur le thème: « Afrique centrale : crise, réforme et reconstruction ». Il a participé en décembre 2004 à Yaoundé (Cameroun), à la conférence internationale relative aux 30 ans de l'AAPS. Cette conférence s'est tenue sur le thème : « Réponses africaines aux défis des conflits et de la gouvernance : une décennie

² Joseph Gamandzori et Joachim Emmanuel Goma-Thethet (historiens), ont été rejoints par Jean-Pierre Missié (sociologue) Patrice Moundza (géographe à l'ENS) et Jean Christophe Bounbou Bazika (Économiste). Joseph Gamandzori fut choisi comme coordonnateur de l'IGRAC. Pour la visibilité de ses travaux, l'IGRAC se dota d'une revue dont Joseph Gamandzori devint le directeur de publication ; Patrice Moundza et Joachim Emmanuel Goma-Thethet devinrent respectivement rédacteur en chef et rédacteur en chef adjoint. En raison de l'état de santé défectueux de Joseph Gamandzori et pour des raisons académiques, Jean-Pierre Missié fut choisi comme directeur de publication

d'espoir ». Il a été aussi présent à la conférence internationale organisée du 6 au 8 décembre 2006 à Addis Abeba (Éthiopie) par Africa Institute of South Africa (AISA) et Development Policy Management Forum (DPMF) sur le thème : « Africa and global Governance in the Aftermath of 9/11 : Prospects and Challenges ».

Grâce à la recherche, Jean-Pierre Missié est allé aux quatre coins du monde : en Chine et en France parce que membre de l'Association des sociologues de langue française ; dans de nombreux pays africains. Il a fait partie de l'équipe de la Faculté des lettres qui, de 2015 à 2017, a pris part aux différentes sessions du CAMES. Ces quelques exemples montrent à suffisance que Jean-Pierre Missié était un chercheur de haut niveau.

2. Principaux centres de réflexion et des travaux de Jean-Pierre Missié

2.1. Le projet « identité et construction nationale » : fondateur de la démarche scientifique de Jean-Pierre Missié

En 2002, c'est-à-dire un an à peine après son recrutement comme enseignant permanent à la Faculté des lettres et sciences humaines, Jean-Pierre Missié et trois autres enseignants chercheurs de l'UMNG montèrent une équipe de recherche pluridisciplinaire dans le cadre d'un programme du Ministère français des Affaires étrangères dénommé « Coopération pour la Recherche Universitaire et Scientifique » (CORUS)³. Cette équipe élaborait un projet de recherche intitulé : « Identité et construction nationale face aux mouvements associatifs, socioculturels et économiques au Congo-Brazzaville ». Ce projet pluridisciplinaire (histoire, géographie, sociologie politique et économie) a orienté quasiment la production scientifique de ces quatre chercheurs, précisément celle de Jean-Pierre Missié.

³ Cette équipe comprenait deux historiens, un sociologue et un économiste. Outre Jean-Pierre Missié, les trois autres enseignants furent :

- Bounkou Bazika Jean Christophe, département d'Économie de développement, spécialité : Économie internationale ;
- Gamandzori Joseph, département d'Histoire, spécialité : Histoire économique ;
- Goma-Thethet Joachim Emmanuel, département d'Histoire, spécialité : Histoire contemporaine de l'Afrique et du Congo.

Le point de départ de la réflexion des quatre chercheurs est la fin de la décennie 1980. À ce moment-là, en effet, suite aux changements survenus en Union Soviétique et dans les pays d'Europe de l'Est, les pays africains influencés par le discours de la Baule vont s'ouvrir à la démocratisation. Au Congo-Brazzaville, ce processus démarré consensuellement avec la conférence souveraine en 1991, a été émaillé par la suite, par des violences à caractère ethnique et régional, l'ethnie ayant été instrumentalisée dans la stratégie de lutte pour le pouvoir. On peut lire dans le résumé de ce projet ce qui suit :

Une succession de guerres civiles déclenchées en 1992-1993, 1997-1998 ont provoqué la mort de milliers de personnes, le déplacement massif des populations, la destruction et le pillage d'une importante quantité de biens privés et publics, en particulier dans la capitale Brazzaville, principal foyer de ces événements tragiques. Ces événements ont d'une part révélé la violence ethnique comme donnée permanente dans le paysage politique congolais depuis la première expérience démocratique de 1945 à 1960. Ils ont révélé d'autre part l'introduction d'une variation cyclique du schéma oppositionnel selon que les leaders en opposition proviennent du nord ou du sud ou d'une partie quelconque du pays (cf. guerre de 1993-1994 opposant le Pool aux pays du Niari, guerre Sud-Sud ; 1997-1998 retour au schéma, guerre Nord-Sud) (Gamandzori, 2002, p. 9)

Les auteurs du projet indiquent que ces guerres civiles se sont déroulées dans un contexte marqué par une profonde crise politique, économique et socioculturelle. Sur le plan politique, le régime politique issu de la Conférence nationale de 1991 est demeuré instable jusqu'en 1997 (au moins dix changements de gouvernement). Sur le plan socioculturel, de nombreuses associations dont les membres provenaient souvent d'une même région, ont vu le jour de même que diverses religions se réclamant du « réveil spirituel » et contredisant les églises « traditionnelles ». Le système éducatif, comme d'autres activités sociales, était victime d'un marasme grandissant. Sur le plan économique, le programme d'ajustement structurel appliqué en 1994, puis en 1995, dont l'objectif était de libéraliser le marché et de rééquilibrer les finances publiques a entraîné l'aggravation de la pauvreté des ménages (réduction de 27% des salaires ; près de 10 000 agents déflatés de la Fonction publique).

C'est sur cette toile de fond, précisent les auteurs du projet, que se sont déroulées ces guerres civiles aux conséquences dévastatrices. Cette situation conflictuelle a mis gravement en péril l'unité de la nation et a remis à l'ordre du jour de façon cruciale la question fondamentale de l'identité nationale et de la construction d'une nation capable d'homogénéité et de stabilité, transcendant sa diversité ethnique, régionale, linguistique et culturelle.

Deux objectifs ont alors été assignés au projet :

- identifier les facteurs politiques, économiques et socioculturels qui entravent l'identité nationale dans leur double aspect dynamique, à savoir dans leur évolution historique et dans leur interaction multidimensionnelle : culturelle, économique et sociologique ;
- analyser les atouts que recèle la société congolaise pouvant contribuer à cimenter l'identité nationale et à édifier une nation dans le contexte actuel de l'intégration régionale en Afrique (Gamandzori, 2002, p. 10).

Ces objectifs ont conduit à deux questionnements dont découle une série d'hypothèses de recherche :

- quelle est la part du fait identitaire dans l'irruption sporadique et quasi-cyclique de la violence dans le champ politique congolais ?
- quelles sont les potentialités dans les domaines économique, associatif, éducatif et religieux en mesure de dépasser les clivages ethniques et de constituer les fondations d'une véritable identité nationale ?

L'essentiel des travaux de Jean-Pierre Missié a été des réponses qu'il a essayé de donner à ces deux questions.

2.2. Les principaux centres de réflexion de Jean-Pierre Missié

Dans le cadre de cet hommage nous avons examiné quatorze travaux de Jean-Pierre Missié auxquels nous avons pu accéder⁴. Voici les titres des

⁴ Jean-Pierre Missié a publié de nombreux articles dans les universités ouest-africaines de l'espace CAMES auxquels nous n'avons pu accéder en raison de la diffusion limitée souvent aux auteurs et aux bibliothèques universitaires locales. Nous n'avons trouvé aucun exemplaire des deux ouvrages suivants dont il a été codirecteur : Joseph Tonda, Jean-Pierre Missié, (dirs.), *Les Églises et la société congolaise d'aujourd'hui*, Paris, L'Harmattan, coll. « Études africaines », 2006, 193 p ; Tchicaya-Oboa Régine, Kouvouama Abel, Missié Jean-Pierre (sous la dirs), *Sociétés en mutation dans*

travaux ainsi que le classement thématique que nous avons affecté à chacun d'entre eux.

Religion	Conflits/violences sociopolitiques/ethnicité	Société civile et pouvoir	Divers
« Religion et production identitaire. Les églises de réveil au Congo-Brazzaville », Gamandzori J., 2002, <i>Identité et construction nationale face aux mouvements associatifs, socioculturels et économiques au Congo-Brazzaville</i> , dossier de candidature au programme CORUS (document inédit, archives de l'IGRAC)	<i>Histoire et sociologie des conflits en Afrique : l'exemple du Congo-Brazzaville</i> (1993-2002), Rapport de recherche, Life and Peace Institute, Uppsala, 2004, 77 p. (inédit)	« La démocratie parlementaire au Congo : une illusion ? », <i>Cahiers de l'IGRAC</i> , N°1, 2006 : 102-113.	« L'espace vert, une culture d'emprunt. L'exemple de la ville de Dolisie au Congo », <i>Annales de la Faculté des lettres et sciences humaines</i> , N° 4, 2010, p. 205-224.

« Religion, ethnicité et identité collective », <i>Annales de la Faculté des lettres et sciences humaines</i> , N° 2, 2006, p. 269-288.	<i>État, religion et violence politique au Congo</i> , IGRAC, 2003, État, identité politique et violence au Congo-Brazzaville projet d'un groupe national de travail du CODESRIA (document inédit archives)	« Syndicat et pouvoir au Congo », J. Gamandzori, Congo-Brazzaville : <i>État et société civile en situation de post-conflit</i> , Paris, L'Harmattan, 2009, p. 49-70.	<i>Histoire et sociologie de la pauvreté en Afrique. Regards croisés sur un phénomène durable</i> , Paris, L'Harmattan, 2012, 191 p.
« Pentecôtisme et prévention du VIH/Sida au Congo : cas de la CIFMC », Paul Nzété, <i>VIH : Sida, société et développement au Congo</i> , Paris, L'Harmattan, 2013, p. 153-164.	« Conflits et résolution des conflits au Congo-Brazzaville, 1992-2002 », <i>Revue d'éducation comparée et des relations internationales en Afrique</i> , New-York/Abidjan, Vol. 6, N°s 1&2, juin/déc. 2005, p. 35-75.	« La société civile au Congo : contre-pouvoir ou appendice du pouvoir », <i>Annales de la Faculté des lettres et sciences humaines</i> , N° 3, 2010, p. 211-225.	« La France et les Etats-Unis et le pétrole de l'Afrique centrale », <i>Cahiers de l'IGRAC</i> , N° 2, 2007, p. 101-114.
	« Les paradoxes de la territorialisation au Congo. Au-delà de l'ethnicité, le	« La démocratie identitaire en Afrique noire : une « œuvre » des entrepreneurs	

	départementalis me », La Saison des pluies, N° 4, juil. 2006, p. 149-175.	politiques », H. Moukaga et al., <i>Ethnies, nations et développement en Afrique : quelle gouvernance ? Acte du colloque de Brazzaville (Congo), du 26 au 28 mai 2014,</i> Paris, L'Harmattan, 2015 p. 429-444.	
--	---	--	--

En soutenant en 1986 sa thèse de doctorat nouveau régime intitulée « Contribution à l'étude des systèmes bureaucratico-lignagers. Le cas du Congo. La gestion des cadres dans les entreprises d'État », Jean-Pierre Missié s'est inscrit comme chercheur dans le champ de la sociologie politique. La politique est donc son champ de prédilection. Mais en raison de son implication dans les autres domaines de la vie, notamment la religion, la société civile, il s'est vite penché, d'une part sur l'implication du fait religieux dans la vie quotidienne des Congolais et d'autre part sur le rôle que la société civile ne cesse de jouer dans une société en proie depuis le début de la décennie 1990 à des violences sociopolitiques récurrentes. Le tableau ci-dessus résume donc les thèmes autour desquels on peut regrouper l'échantillon des travaux que nous avons examinés : religion (trois articles) ; conflits, violences sociopolitiques sur fond d'ethnicité (quatre articles) ; société civile et pouvoir (quatre articles) ; divers (trois articles). Quelle analyse peut-on faire de ces douze textes ?

3. Revue critique des travaux recensés

En dehors de sa thèse de doctorat qui analyse les faits qui se sont déroulés au Congo avant la tenue de la Conférence nationale souveraine (1991), tous les autres travaux de recherche de Jean-Pierre Missié ont

pour cadre chronologique, la période de la démocratisation et des crises sociopolitiques consécutives à cette période (1992-2002). Le contexte de référence, comme il l'a été signalé plus haut, est marqué par une profonde crise politique, économique et socioculturelle. C'est dans la déliquescence de l'État post conférence nationale, son incapacité à résoudre les problèmes de paix et sécurité sur l'espace national que Jean-Pierre Missié, tout comme les autres chercheurs qui se sont penchés sur l'histoire politique immédiate du Congo, trouve les fondements de son analyse sociologique. En raison de leurs conséquences graves sur la vie des Congolais, les conflits sociopolitiques qui surgissent au Congo, au lendemain de l'élection de Pascal Lissouba et précisément de la destitution du gouvernement de Maurice Stéphane Bongho Nouara⁵, ont fait l'objet de recherches et de publications abondantes de la part des chercheurs congolais et étrangers. Sur ce registre, Jean-Pierre Missié a effectué quatre travaux dont deux ont été publiés⁶.

La première étude a été faite en 2004 dans le cadre des recherches organisées par l'antenne congolaise de l'Institut vie et paix, une institution suédoise basée à Uppsala. Dans ce texte, d'une part, l'auteur retrace la genèse de conflits sociopolitiques qui ont émaillé la vie politique du Congo, de l'arrivée au pouvoir à la fin de cessation des hostilités entre le gouvernement congolais de Denis Sassou Nguesso et les rebellions apparues dans le sud-ouest du Congo au lendemain de sa victoire militaire, et d'autre part, il analyse tous les ressorts sociologiques qui expliquent l'explosion de la violence politique dans la vie politique congolaise au lendemain de la conférence nationale.

⁵ À la suite de la motion de censure votée à l'Assemblée nationale par la coalition URD/PCT, le Premier ministre, Maurice Stéphane Bongho Nouara, a été contraint de démissionner, un mois à peine après sa nomination. Cette démission a ouvert la série de crises politiques qui vont secouer le Congo pendant deux décennies.

⁶ - *Histoire et sociologie des conflits en Afrique : l'exemple du Congo-Brazzaville (1993-2002)*, Rapport de recherche, Life and Peace Institute, Uppsala, 2004, 77 p. (inédit)

- *État, religion et violence politique au Congo*. Projet groupe de recherche national (CODESRIA) (inédit).

- « Conflits et résolution des conflits au Congo-Brazzaville, 1992-2002 », *Revue d'éducation comparée et des relations internationales en Afrique*, New-York/Abidjan, Vol. 6, N^{os} 1&2, juin/déc. 2004, p. 35-75.

- « Les paradoxes de la territorialisation au Congo. Au-delà de l'ethnicité, le départementalisme », *La Saison des pluies*, N^o 4, juil. 2006, p. 149-175.

Bien avant lui, en 1963, le sociologue français Jean Michel Wagret avait publié à la Librairie générale de jurisprudence et de droit : *Histoire et sociologie de la République du Congo* (Wagret, 1963). Ce livre, non seulement retrace l'histoire politique du Congo depuis les mouvements protonationalistes de Simon Kimbangu et d'André Matsoua, mais surtout dresse un répertoire du personnel politique congolais de la fin de la Seconde Guerre mondiale à l'indépendance du pays⁷. Le mérite de ce travail est de montrer l'imbrication au politique d'autres phénomènes comme, la violence, la pauvreté, l'ethnicité et la religion.

En 2003, répondant à un appel d'offre du CODESRIA, appel relatif à la constitution de groupes nationaux de travail, l'Interdisciplinaire groupe de recherche sur l'Afrique contemporaine (IGRAC) auquel appartenait Jean-Pierre Missié proposa un projet scientifique intitulé : *État, identité politique et violence au Congo-Brazzaville*. Jean-Pierre Missié rédigea le sous thème N° 6 dont le titre était : *État, religion et violence politique au Congo*. Après la description de la violence politico-religieuse dans la période précoloniale et coloniale, l'auteur analysa la relation particulière entre la religion et la politique. Il montra que les autorités politiques congolaises conscientes du rôle important que jouent les églises chrétiennes dans la société congolaise, n'ont cessé de recourir à celles-ci pour trouver des solutions aux crises sociopolitiques qui ont traversé le pays depuis 1992. Il indiqua qu'en 1998, au cours d'un office religieux œcuménique en faveur de la paix, le président Denis Sassou Nguesso remit le Congo « entre les mains de Dieu ». En 2001, lors du « Dialogue sans exclusive », il ajouta :

Faire la paix est une vocation noble. Le Christ lui-même - vous le savez bien - ne laissa pas d'héritage matériel [...]. Mais il légua à ses disciples quelque chose des plus précieux que l'or, de plus désirable que le palais de marbre : il leur donna la paix. À son exemple, soyons des faiseurs de paix, léguons là à nos descendants (Missié, 2003, p. 30).

Jean-Pierre Missié n'hésite pas de dire que la religion chrétienne est vue comme le recours principal des Congolais. Les autorités l'utilisent parfois pour cautionner leurs positions ; les citoyens voient en elle, le

⁷ Ce répertoire a été complété par Florence Bernault (Bernault, 1996)

défenseur de la justice. À propos du rôle de médiateur que l'État lui fait jouer, il précise :

La Conférence nationale souveraine fut dirigée de bout en bout (du 25 février au 10 juin 1991) par Monseigneur Ernest Kombo qui usa de sa modération pour tempérer les passions des confrenciers jusqu'aboutistes. Dès lors les églises chrétiennes ont été des médiateurs entre la société et l'État. C'est ainsi qu'en 1998, six des sept hommes d'Église représentants l'Église évangélique du Congo, l'Église Luthérienne et l'Armée du Salut succombèrent aux balles des "inconnus" dans la région du Pool [...] où ils étaient allés départager les forces gouvernementales et les miliciens "ninjas" de Bernard Kolélas. Récemment encore (mars 2002), quelques hommes d'Église sont allés négocier avec les ninjas du pasteur Ntoumi (Missié, 2003, p. 29).

Ce thème de la violence politique a donné à Jean-Pierre Missié l'occasion de publier en 2005, dans les colonnes de la *Revue d'éducation comparée et des relations internationales en Afrique*, un article intitulé : « Conflits et résolution des conflits au Congo-Brazzaville, 1992-2002 ». Il affirme de prime abord que l'un des paramètres de l'évolution politique du Congo c'est la résurgence cyclique du couple conflit-forum de réconciliation (Missié, 2005, p. 36). Les conflits sont en réalité, selon lui, la manifestation de la lutte pour le pouvoir entre fractions d'élite. Ces conflits entre fractions d'élite s'irradient à la société toute entière sous la forme d'antagonismes interethniques (guerres civiles). Ceux-ci ont pour terreau l'idéologie de la supériorité ethnique ou régionale, qui elle-même est entretenue et distillée par des acteurs politiques à travers les associations des originaires, de veillées mortuaires, les groupes folkloriques, les partis-ethnies, etc. L'hypothèse de l'auteur est « qu'en dépit de la caution (la médiation) internationale, les dialogues, conférences et autres fora à réconciliation remplissent des fonctions de légitimation d'un ordre virtuel et de rééquilibrage des rapports de force dans la lutte pour le pouvoir » (J.P. Missié, *ibid*, p. 36). Pour vérifier son hypothèse, dans un premier temps, il déroule tour à tour les principaux conflits qui ont émaillé l'histoire politique du Congo depuis 1959 : causes, enjeux et conséquences de la guerre de 1959 ; les causes et les conséquences du coup d'État du 22 février 1992 ; la lutte pour l'instauration de la démocratie pluraliste après la guerre froide ; de la

conférence nationale souveraine à la Transition ; les conditions de production de la violence de 1992 à 1997. Dans un second temps, il analyse la question de la résolution des conflits. Il passe en revue les différents fora qui ont été organisés de 1991 à 2002 : objectifs réels ; conditions d'organisation, choix des participants ; recommandations.

Quelle conclusion tire l'auteur ? Pour lui, les fora « constituent les champs de bataille où les discours sur la démocratie, la paix et la réconciliation nationale marquent un temps d'arrêt sur les combats physiques qui se transposent sur le plan symbolique. Ce sont des discours de délégitimation de l'adversaire et de consécration du locuteur, de son pouvoir et du nouveau rapport de force que confirment les recommandations » (Missié, 2005, p. 71). Nous partageons l'avis de l'auteur, car la particularité de ces fora, est que d'une part l'adversaire qui est absent de la salle de la rencontre (du fait de son exil) est en quelque sorte battu par forfait et d'autre part, c'est l'organisateur du forum qui gagne.

Dans l'article intitulé « Les paradoxes de la territorialisation au Congo. Au-delà de l'ethnicité, le départementalisme », Jean-Pierre Missié part du constat selon lequel : depuis 1992, les entrepreneurs politiques congolais façonnent et refaçonnent des identités politiques en confisquant des régions ou coalitions de régions entières, ce qui a occasionné les violences sociopolitiques déjà mentionnées. Ces identités fluctuent au gré des échéances électorales. Dans ce texte, se fondant sur l'histoire, la géographie (notamment en recourant aux cartes administratives et territoriales) et la sociologie politique, l'auteur met côte à côte ces notions abondamment utilisées dans la littérature politique africaine : ethnie, ethnicité, organisation territoriale. Il remonte aux anciennes entités politiques précoloniales pour montrer leur adéquation du point de vue spatial et culturel avec les ethnies. La colonisation, avec ses objectifs de domination, d'encadrement et de contrôle des populations locales a façonné de nouvelles entités. La lecture sociologique de l'évolution cartographique du Congo qu'il donne depuis 1967 permet de comprendre pourquoi certaines identités politiques, comme le « Grand Niari », survivent dans l'imaginaire des populations même lorsque l'entité territoriale de référence a disparu, et pourquoi il a pu être substitué au concept « NIBOLEK »⁸. Malgré l'usage à des fins électoralistes fait par les entrepreneurs politiques, il

⁸ NIBOLEK est un acronyme qui veut dire : Niari, Bouenza, Lékoumou

reste persuadé que ces derniers « peuvent travailler à la fixation des identités régionales, ils peuvent aussi créer les conditions de production et d'accélération du processus nationalitaire (identité nationale) » (Missié, 2006b, p. 172).

Concernant le thème de la religion et ses implications avec le pouvoir politique et d'autres aspects de la vie sociale, c'est dans le document relatif au projet CORUS, que Jean-Pierre Missié a posé les bases de sa réflexion sur cette problématique⁹. Il énonce un postulat de départ qui se résume ainsi. Il y a deux logiques contradictoires dans le discours de l'homme politique congolais : celle officielle qui prône le rejet des solidarités oppositionnelles, des antagonismes ethniques, et celle officielle et concurrente, productrice d'identité en porte-à-faux par rapport à l'idéal de la construction nationale (Gamandzori, 2002, p. 21). Il s'agit de l'instrumentalisation par les leaders politiques dans leur stratégie de lutte pour la conquête ou la conservation du pouvoir, de l'ethnie. C'est, selon lui, l'ethnicité politique, réalité plus urbaine qui connaît du reste une variation cyclique : tantôt on parle d'antagonisme Nord-Sud, tantôt le schéma oppositionnel devient Sud-Sud (Pool/Pays du Niari) selon que la compétition créatrice de l'opposition met aux prises principalement deux leaders d'origine ethno régionale différente. C'est donc au travers de cette ambivalence que l'auteur examine les productions identitaires liées à l'appartenance religieuse. Il convoque d'abord les églises dites anciennes, notamment l'Église catholique, introduite d'abord au XV^e siècle, puis dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Il mentionne ensuite les églises messianiques et syncrétiques qui se sont transformées en religions ethniques : c'est le cas du kimbanguisme massivement fréquenté par les Kongo de l'Angola, et des deux Congo ; du matsouanisme fréquenté par les Kongo/Lari ; le christianisme prophétique en Afrique de Lassy Zéphirin par les Vili et Yombé du Kouilou. Il évoque enfin les églises néo pentecôtistes dites églises de réveil qui prônent une proximité de l'homme avec Dieu, sans trop d'intermédiaires. Parce que ces nouvelles églises mettent l'accent sur le combat contre le diable et ses démons, ainsi que les sorciers qui perturbent les chrétiens, tous ceux qui viennent à l'église sont frères quelle que soit leur ethnie. L'auteur se demande : « les églises de réveil

⁹ Ce texte étoffé, a été, par la suite, publié dans les *Annales de la Faculté des lettres et sciences humaines* sous le titre : « Religion et identité ethnique : les églises de réveil au Congo » (Missié, 2006, p. 269-288).

constituent [-elles] réellement des foyers d'activation de la conscience nationale ? Hier les mouvements messianiques nourrissaient la contestation à l'ordre colonial, aujourd'hui que cache le discours rassembleur de ces églises ? De quelles revendications sont-elles porteuses ? » (Gamanddzori, op. cit., p. 23).

Dans l'article publié en 2006, dans le N° 2, les *Annales de la Faculté des lettres et sciences humaines* et qui n'est que l'approfondissement du texte précédent, Jean-Pierre Missié présente le fait ethnique comme un élément caractéristique des églises traditionnelles, c'est-à-dire membres du conseil œcuménique des églises chrétiennes. Pour asseoir son argumentation il évoque le fait que « l'épiscopat du Congo était alors dominé par des évêques originaires du Pool, soit quatre sur six [...]. L'hégémonie se manifeste aussi au niveau des chants que l'on exporte jusque dans les bas-fonds des pays bembé ou vili » (Missié, 2006, p. 276). L'argument nous semble léger, car l'auteur oublie de rappeler que l'évangélisation du Congo a débuté au Pool ; alors que les Teke et autres opposaient une résistance multiforme à la nouvelle religion, les Kongo/Lari ont embrassé la nouvelle religion ainsi que l'école utilisée comme moyen d'évangélisation. Il n'est donc pas étonnant que les premières élites chrétiennes aient été originaires du Pool. Les nominations se faisant au Saint-Siège, faut-il accuser le Vatican de cette responsabilité ? Quant aux chants lari, la même chose peut être reprochée aux églises de réveil qui transportent à Brazzaville des chants en swahili ou tchiluba, alors que les fidèles ne pratiquent pas ces langues. Le constat est que l'auteur ne parvient pas souvent, dans ses analyses, à se départir de son appartenance à une église de réveil (la Communauté Internationale des Femmes Messagères du Christ - CIFMC). La démonstration que développe l'auteur sur le rôle des églises de réveil dans la construction nationale ne nous semble pas convaincante. Les exemples qu'il donne sur l'appartenance ethnique ou régionale des membres des églises Rehobot, Néhémie et de La Mission du Cèdre montrent que cette question l'ethnie ou de la région n'est pas si simple (Missié 2006a, p. 282-283). Le plus important à notre avis est la lutte contre son instrumentalisation.

Lors du colloque VIH/Sida, Société et développement au Congo-Brazzaville organisé en 2007 par l'Université Marien Ngouabi, Jean-Pierre Missié a présenté une communication sur le thème : « Pentecôtisme et prévention du VIH/Sida au Congo : cas de la

CIFMC ». Les questions suivantes constituent le point de départ de sa réflexion : comment l'Église qui prétend soigner toute maladie (au nom de Jésus Dieu) lutte-t-elle contre le sida ? Quelle méthode de prévention préconise-t-elle ? Pour répondre à cette double interrogation, il s'est basé sur l'observation d'une assemblée de réveil, en l'occurrence la Communauté internationale des femmes messagères du Christ (CIFMC) ou ministère du combat spirituel sur la période 2002-2006. Son hypothèse de recherche s'est fondée sur l'interdiction des rapports sexuels hors mariage et donc, sur l'abstinence et la fidélité qui semblent donner des résultats significatifs en matière de lutte contre le sida. L'auteur développe les questions de la prévention et de la thérapie du VIH/sida, et du mariage à la CIFMC (Missié, 2013, p. 154). L'importance de cette communication ne réside pas dans les aspects ci-dessus indiqués qui sont mis en exergue par toutes les églises mêmes celles dites traditionnelles, sur la base des textes bibliques, mais sur l'importance des communautés chrétiennes comme relais du gouvernement et des institutions spécialisées qui œuvrent à susciter l'adhésion des populations aux différents programmes de lutte contre le VIH/sida et les infections sexuellement transmissibles.

La société civile, précisément son rôle de contrepouvoir dans un État a particulièrement intéressé Jean-Pierre Missié. En 2008, en prélude à la rédaction et la publication d'un ouvrage collectif sur les rapports entre l'État et la société civile au Congo, au lendemain des crises sociopolitiques de 1992 à 1997, l'IGRAC organisa un atelier autour des concepts « Etat », « société civile », « situation post-conflit ». Jean-Pierre Missié fut chargé d'intervenir sur le concept d'« État ». Le résultat de cet atelier fut la publication en 2009, chez L'Harmattan, de l'ouvrage intitulé : *Congo-Brazzaville : Etat et société civile en situation de post-conflit*. Dans cet ouvrage, Jean-Pierre Missié publia un article avec pour titre : « Syndicat et pouvoir au Congo (1900-2005) ».

Dans cet article, l'auteur retrace l'histoire du syndicalisme congolais depuis la fin de Seconde Guerre mondiale. Cette histoire, précise-t-il « est indissociable de l'avènement de la vie politique moderne » (Missié, 2009, p. 49). Les trois premiers syndicats qui apparaissent au Congo entre 1947 et 1949 sont affiliés aux centrales syndicales métropolitaines. Ils acquièrent leur autonomie avec la mise en application de la loi cadre de Gaston Defferre et l'accession à

l'indépendance. En 1963, l'action commune des trois centrales syndicales congolaises aboutit à la chute du gouvernement de Fulbert Youlou, à l'avènement du parti unique et du syndicat unique (la confédération syndicale congolaise - CSC) en 1964. Examinant la trajectoire du syndicalisme congolais de 1964 à 1990, Jean-Pierre Missié indique :

Le syndicat à la fois appendice du pouvoir « révolutionnaire » et défenseur des intérêts des « prolétaires » ne pose plus particulièrement d'action d'envergure. En clair, son rôle d'agent du changement est émoussé et apparaît de manière sporadique. Cette situation sera ébranlée par les effets conjugués de la chute du Mur de Berlin et de la fin de la guerre froide. La CSC reprend alors le flambeau de la lutte pour le « retour à la démocratie » et au multipartisme avec pour conséquence le multisyndicalisme (Missié, 2009, p. 50).

Quel constat fait-il quelque quinze ans après le retour au multisyndicalisme ? Il constate que le syndicalisme congolais se caractérise par une indolence. Il dit en effet que « malgré la paupérisation généralisée et la précarisation programmée [...] des conditions de vie des travailleurs qui contrastent avec un enrichissement exponentiel des élites au pouvoir et de leurs proches, le syndicat reste inactif » (Ibid., p. 50). Comment expliquer cette « tétanisation » paradoxale des syndicats ? Pour Jean-Pierre Missié, le multipartisme et le multisyndicalisme vécus au Congo depuis le retour aux affaires de Denis Sassou Nguesso et du Parti congolais du travail ne sont qu'une illusion. Les nouvelles autorités politiques sont dans une stratégie de restauration de l'ordre ancien, stratégie de contrôle et de conservation du pouvoir. Cela, dit-il, « amène le gouvernement à chercher à embrigader, à caporaliser les syndicats. Acquis à sa cause, les dirigeants syndicaux ne peuvent que soutenir ses positions. Dès lors, privés de leaders réels ou sûrs, subissent la répression, les habits intérieurs à travers la socialisation politique de l'ère monolithique : murmurer, marmonner dans la résignation » (Ibid., p. 50).

L'importance de ce texte réside dans le fait que Jean-Pierre Missié a posé le problème des rapports entre le pouvoir et les contre-pouvoirs, notamment avec les syndicats. Au Congo, depuis 1963, les syndicats

ont souvent été les agents de changements sociopolitiques. Outre la défense des intérêts matériels et moraux des travailleurs, ils ont souvent exigé et obtenu dans un contexte de mécontentement généralisé des réformes politiques (chute du régime de Fulbert Youlou en 1963; chute de Yhombi Opango en 1979 ; fin du monopartisme et restauration du multipartisme en 1990).

C'est cette problématique des rapports entre le pouvoir et les contre-pouvoirs que Jean-Pierre Missié reprend dans l'article suivant publié en 2010 dans le N° 3 des *Annales de la Faculté des lettres et sciences humaines* : « La société civile au Congo : contre-pouvoir ou appendice du pouvoir ? » (Missié, 2010a, p. 211-225). L'état des lieux de la société civile que l'auteur fait dans cette étude montre une prolifération des associations et ONGs regroupées dans une dizaine de coordinations qui s'inscrivent dans l'optique du développement ou de l'action humanitaire. Ces associations et ONGs sont le plus souvent créées par des entrepreneurs politiques qui récupèrent les fonds de la coopération internationale pour entretenir une clientèle politique dans leur district ou département. Au moment des votes ces entrepreneurs politiques sollicitent les suffrages de leurs « compatriotes » ou « frères ». Les ONGs « constituent dans ce cas des strapontins, des leviers de l'ascension sociale. Elles sont aussi utilisées dans la stratégie de conservation du pouvoir » (Missié, 2010a, p. 213). Les enquêtes de terrain menées par Jean-Pierre Missié sur les ONGs congolaises ont confirmé ce que certains chercheurs, comme Claude Abé, avaient déjà signalé, à savoir qu'en Afrique, « les ONG se sont transformées en affaire » (Abé, 2005, p. 76). En d'autres termes, les ONGs font plus le bonheur de leurs présidents qui « migrent » facilement dans la sphère politique, que celle des populations dont elles sont censées améliorer les conditions de vie. Enfin de compte, la société civile apparaît beaucoup plus comme le lieu d'accumulation des capitaux, appendice du pouvoir que comme contre-pouvoir.

En 2004, l'Association africaine de science politique, connue sous son sigle anglais de l'AAPS (African Association of political Science) fêta les trente années de son existence. À cette occasion, elle organisa à Yaoundé un colloque international sur les défis africains du XXI^e siècle. Jean-Pierre qui participa à cette manifestation scientifique fit une communication intitulée : « Conflits et résolution des conflits en Afrique : le rôle ambivalent des leaders politiques (l'exemple du

Congo-Brazzaville) ». Cette communication fut publiée dans la *Revue d'éducation comparée et des relations internationales en Afrique* (Missié, 2005, p. 35-75). Dans cet article, l'auteur indique que « l'un des paramètres de l'évolution politique du Congo c'est la résurgence cyclique du couple conflits-forum de réconciliation, comme si le forum venait suspendre et différer les affrontements » (Missié, 2005, p. 36). Ces concertations dénommées conférences nationales, forums de réconciliation ou dialogues ont amené Jean-Pierre Missié à s'interroger sur leurs finalités, en d'autres termes, savoir quelles sont les fonctions que remplissent ces conférences. L'hypothèse de recherche qu'il pose est la suivante : en dépit de la caution internationale, les dialogues, conférences nationales et autres fora de réconciliation remplissent des fonctions de légitimation d'un ordre virtuel et de rééquilibrage des rapports de force dans la lutte pour le pouvoir (Missié, *ibid.*, p. 36). Ainsi donc, les fora de paix et de réconciliation nationale organisés entre 1994 et 2001 constituent des quêtes de légitimation surtout pour les auteurs du coup d'État de 1997 ou plutôt des vainqueurs de la guerre.

Cherchant toujours à mieux comprendre les fondements des conflits sociopolitiques congolais surgis dans la phase de la démocratisation, il se pencha sur le rôle des parlementaires le fonctionnement de la vie politique congolaise au lendemain de la guerre civile de 1997. Cette recherche a été publiée dans le tout premier numéro des Cahiers de l'IGRAC sous le titre : « La démocratie parlementaire au Congo : une illusion ? » (Missié, 2006c, p. 102-113). Dans ce texte, il donne les résultats de son enquête sur l'application des moyens d'information ou de contrôle de l'action du gouvernement prévus par le règlement intérieur de l'Assemblée nationale à savoir : l'interpellation ; la question écrite ; la question orale ; la question d'actualité ; l'enquête parlementaire. Sa conclusion est cinglante : la démocratie parlementaire qui est prônée est illusoire. Il explique son point de vue par le fait que ladite démocratie se résume par la domination du groupe majoritaire et donc l'allégeance de l'Assemblée nationale vis-à-vis de l'exécutif. Les élections de 2002 ont été organisées en l'absence des principaux opposants se trouvant en exil ; elles n'ont pas eu lieu dans le Pool (9 députés). Sur les 129 députés siégeant, 115 se réclamaient de la majorité présidentielle soit 89,14%. L'opposition non seulement ne faisait pas le poids, mais se perdait dans des querelles de leadership. Cette étude montre en outre que la fonction de député est beaucoup plus

recherchée pour ses avantages matériels et de prestige, surtout dans ce contexte de pauvreté généralisée post-conflit, que pour défendre un courant de pensée ou un programme donné. La conclusion que Jean-Pierre Missié tire de la démocratie parlementaire congolaise en 2003 est que « le jeu politique à travers le fonctionnement de l'Assemblée nationale, depuis les élections jusqu'aux débats apparaît comme une sorte de comédie sociale où tout le monde (députés comme ministre) est acteur et joue le jeu. Chacun défend individuellement ses intérêts en s'appuyant indifféremment sur la parenté ethnique, l'appartenance à une même famille politique. En fait tout le monde est complice » (Missié, *ibid.*, p. 112). Ces analyses, d'il y a une quinzaine d'années, sont encore globalement valables aujourd'hui (2017).

Lors du colloque international organisé conjointement par l'Université Omar Bongo du Gabon et l'Université Marien Ngouabi du Congo, sur le thème *Ethnies, nations et développement en Afrique : quelle gouvernance ?*, Jean-Pierre Missié est revenu sur la question de la démocratie en Afrique noire, précisément au Congo. Il qualifie la démocratie en cours au Congo d'« identitaire ». Cette démocratie est produite par des entrepreneurs politiques qui tiennent deux discours contradictoires (Missié, 2014, p. 429-444). Le premier, officiel, qui se fonde sur la constitution et d'autres textes juridiques nationaux, prône la construction nationale et donc la fin des antagonismes ethniques. Le second, celui de l'ombre, qui se révèle plus efficace parce que fondé sur les actes visant la conquête, le contrôle et la conservation des positions politiques. Il s'est appuyé sur l'histoire du Congo depuis 1945 pour rechercher les fondements de ce qui empêche la cohésion nationale et qui expliquent la récurrence des antagonismes ethniques dans le champ politique congolais. Sa méthodologie de recherche a consisté à montrer, à partir de l'analyse des discours et des pratiques de ces entrepreneurs politiques, le rôle des leaders congolais dans la construction identitaire, c'est-à-dire dans la construction, la manipulation ou l'instrumentalisation de ces appartenances collectives, dans la transformation des identités collectives. Pour montrer le caractère identitaire de la démocratie congolaise, il indique :

Dans un pays comme la République du Congo qui compte une cinquantaine d'ethnies, l'ethnie seule, la région seule, ne peuvent garantir le succès électoral. Les leaders usent alors de ruse, élargissent la parenté outre région. En d'autres termes, ils

procèdent par la construction des identités imaginaires, des identités ethno-départementales, en concoctant des alliances avec d'autres groupes en vue de la formation de grands groupements ethniques mais qui deviennent des bases électorales. Ensemble, ils peuvent exercer une domination politique, travail qui ne vise que la satisfaction prioritaire de leurs intérêts (Missié, *ibid*, p. 432).

Ce texte de Jean-Pierre Missié, et ceux d'autres chercheurs¹⁰, ont montré, au cours de ce colloque, l'importance de l'ethnicité politique dans la vie politique des États d'Afrique centrale. Du Rwanda au Congo-Brazzaville, en passant par le Burundi et la RDC, l'ethnie reste une réalité dont il faut prendre en compte dans l'analyse des faits politiques.

Jean-Pierre Missié s'est intéressé à d'autres aspects de la vie sociale congolaise. Son regard d'observateur social s'est arrêté sur des sujets comme la pauvreté, le sport, la musique, l'habitat, etc.

En 2010, dans le N° 4, des *Annales de la Faculté des lettres et sciences humaines*, il s'est penché sur la question des espaces verts dans les villes africaines. Pour mieux asseoir son analyse, il s'est appuyé sur sa ville natale qu'il connaît bien depuis sa tendre enfance : Dolisie (Missié 2010b, p. 205-224). Ce travail est le résultat d'une enquête qu'il a réalisée à Dolisie en 2008 et 2009. Il précise avoir interviewé des habitants de la ville, notamment des personnes qui y ont vécu depuis les années 1960, et qui ont donc suivi les transformations de la ville. La conclusion qui découle de son enquête est que les espaces verts n'intègrent pas la culture congolaise. Les Congolais en général et les Dolisiens en particulier plantent des arbres jugés utilitaires (pour l'alimentation, l'ombrage, la pharmacopée, etc.) et non pour l'embellissement de leur cadre de vie. Nous partageons le point de vue de l'auteur de l'article lorsqu'il affirme que l'esthétique florale ne fait pas partie de la culture congolaise. Les Congolais ont copié beaucoup d'éléments culturels au colonisateur, sauf dans le domaine du paysage, de l'espace vert qui semble avoir constitué pendant longtemps un point de résistance à la politique assimilationniste coloniale. Les jardins dans les concessions de particuliers sont un phénomène récent, visible surtout chez les cadres de la fonction publique ou du secteur privé. Le

¹⁰ Cf. les communications publiées dans les Actes dudit colloque.

paysan et l'ouvrier ont d'autres préoccupations quotidiennes que celle de s'occuper d'embellir les alentours de leurs cases. Le nombre croissant de lieux de culture des plantes et fleurs à Brazzaville, montre que les habitudes changent surtout avec l'usage de fleurir les tombes à l'occasion de la fête de la Toussaint, le 1^{er} novembre de chaque année.

En 2012, les éditions L'Harmattan ont publié sous sa direction un ouvrage intitulé *Histoire et sociologie de la pauvreté en Afrique. Regards croisés sur un phénomène durable* (Missié, 2012). Cet ouvrage regroupe des contributions de chercheurs d'horizons divers (histoire, philosophie, sociologie, psychologie, économie, lettres). La réflexion de Jean-Pierre Missié sur cette question trouve ses fondements dans la conférence sous régionale d'Afrique centrale relative au trentième anniversaire du CODESRIA. Lors de cette conférence, il surprit les participants en classant les universitaires congolais parmi les pauvres au Congo. Contre l'opinion générale qui plaçait ces travailleurs dans la classe moyenne, il soutint qu'ils étaient des professeurs pauvres et très endettés, en abrégé PPTE, pour plagier le sigle créé par les institutions de Bretton Woods. Dans cet ouvrage consacré à la pauvreté, Jean-Pierre Missié confirme ce qu'il avait dit à Douala en 2003 en ces termes : « Nous pensons que les agents de l'État tel que l'ingénieur, le professeur de lycée ou le médecin qui ne comptent que sur leur traitement mensuel sont des pauvres, ou tout au moins des démunis parce que sous-rémunérés et parce que ployant sous des charges de famille élargie du fait de la redistribution lignagère de ce salaire en miette » (Missié, 2012, p. 124). Quatorze ans après cette rencontre, on doit reconnaître qu'il n'avait pas si tort ; les universitaires congolais, qui en décembre 2017, accusaient six mois de retard de salaires, étaient en train de faire l'expérience de la pauvreté comme conséquence de la mauvaise gouvernance étatique.

La situation sociale vécue par les universitaires congolais, et d'autres fonctionnaires des structures étatiques à budget de transfert au niveau du Trésor public, traduit en réalité une crise politique, économique et sociale plus profonde. Il était difficile, de penser que le Congo dont les revenus pétroliers étaient si importants, il y a cinq années à peine, serait incapable de payer régulièrement ses fonctionnaires. En 2007, dans le N° 2 des *Cahiers de l'IGRAC*, Jean-Pierre Missié, analysant la montée en puissance des États-Unis dans le contrôle du pétrole de l'Afrique centrale après les attentats terroristes

de 2001, indiquait que la conséquence de cela est « la perpétuation de la dépendance, la déstabilisation et la stagnation des pays d'Afrique centrale encore caractérisés par la gestion néopatrimoniale, facteur de paupérisation » (Missié, 2007, p. 1). C'est donc dans la gestion patrimoniale de l'État congolais, conjuguée avec des facteurs externes, qu'il faut rechercher les causes de la crise congolaise actuelle. Cette mauvaise gestion se caractérise par « le manque de transparence dans la gestion du pétrole qui donne libre cours à toute sorte de spéculation. La seule source d'information demeure souvent les organisations non gouvernementales » (Missié, *ibid*, p. 109). Dix ans après la publication de cet article, le constat qui peut être fait est que la gestion de l'État congolais reste une question de fond pour régler les questions de paix, de démocratie, de pauvreté, bref de développement intégral.

Conclusion

Réfléchir autour de la production scientifique d'un chercheur n'est pas une tâche aisée, surtout lorsque ce dernier et celui qui s'y emploie n'appartiennent pas à la même discipline. Nous ne sommes pas sociologue comme Jean-Pierre Missié, mais la proximité de notre discipline, l'histoire, avec la sociologie et surtout le fait d'avoir appartenu à un même groupe de recherche et d'avoir mené des études conjointes fondées sur la pluridisciplinarité, nous ont permis de saisir sa pensée, de comprendre les fondements de sa démarche de sociologue. L'appartenance à l'IGRAC a donc été un atout important pour la rédaction de cet article. Il ressort de l'analyse que nous avons faite de la production scientifique de notre collègue, sur environ une quinzaine d'année de vie académique, qu'il est un chercheur de grande facture. Il a particulièrement ancré ses travaux de recherche sur les problèmes sociologiques du Congo et de l'Afrique. Il a défriché des champs nouveaux comme celui des églises du courant néopentecôtiste communément appelées « églises de réveil ». Il a su mettre en corrélation les thèmes de ce champ avec ceux de la pauvreté, elle-même intimement liée à la question de la gouvernance politique. Pour comprendre la situation présente et notamment la résurgence des conflits ethniques ou régionaux au Congo, voire en Afrique centrale, il n'a pas hésité à recourir à l'histoire et à l'économie, à l'apport théorique de ses collègues membres de l'IGRAC. Les travaux de Jean-Pierre

Missié sont indubitablement une contribution remarquable à l'histoire des sciences sociales au Congo. Les jeunes chercheurs trouveront dans les réflexions scientifiques qu'il a formulées, les bases sur lesquelles ils pourront édifier de nouvelles réflexions pour affronter les défis politiques, sociaux et de développement du XXI^e siècle. Il a tracé un chemin qui, nous en sommes persuadé, sera suivi.

Références bibliographiques

ABÉ C.

2005 « La réinvention du développement et l'épreuve de la société civile en situation africaine », CODESRIA, *Bulletin* N^{os} 3 et 4, p. 75-77.

BERNAULT F.

1996 *Démocraties ambiguës en Afrique centrale Congo- Brazzaville Gabon 1940-1965* Paris Karthala, 423 p.

GAMANDZORI J.

2002 *Identité et construction nationale face aux mouvements associatifs, socioculturels et économiques au Congo-Brazzaville*, dossier de candidature au programme CORUS soumis par M. Joseph Gamandzori (coordonnateur), 25 avril 2002 (document inédit, archives de l'IGRAC), 32 p (+ annexes).

IGRAC

2003, *État, identité politique et violence au Congo-Brazzaville* projet d'un groupe national de travail du CODESRIA (document inédit archives IGRAC), 37 p (+ annexes).

MISSIÉ J. P.

2002 « Religion et production identitaire. Les églises de réveil au Congo-Brazzaville », Gamandzori J., 2002, *Identité et construction nationale face aux mouvements associatifs, socioculturels et économiques au Congo-Brazzaville*, dossier de candidature au programme CORUS (document inédit, archives de l'IGRAC), p. 21-24.

2003 « État, religion et violence politique au Congo », IGRAC, *État, identité politique et violence au Congo-Brazzaville*, projet d'un groupe national de travail du CODESRIA, p. 27-30 (document inédit, archives de l'IGRAC).

- 2004 *Histoire et sociologie des conflits en Afrique : l'exemple du Congo-Brazzaville (1993- 2002)*, Rapport de recherche, Life and Peace Institute, Uppsala, 77 p. (inédit)
- 2005 « Conflits et résolution des conflits au Congo-Brazzaville, 1992- 2002 », *Revue d'éducation comparée et des relations internationales en Afrique*, New-York/Abidjan, Vol. 6, N°s 1&2, juin/déc. 2004, p. 35-75
- 2006a « Religion, ethnicité et identité collective », *Annales de la Faculté des lettres et sciences humaines*, N° 2, 2006, p. 269-288.
- 2006b « Les paradoxes de la territorialisation au Congo. Au-delà de l'ethnicité, le départementalisme », *La Saison des pluies*, no 4, juil. 2006, p. 149-175.
- 2006c « La démocratie parlementaire au Congo : une illusion ? », *Cahiers de l'IGRAC*, N°1, p. 102-113.
- 2007 « La France et les Etats-Unis et le pétrole de l'Afrique centrale », *Cahiers de l'IGRAC*, N° 2, p. 101-114.
- 2009 *État, religion et violence politique au Congo*. Projet groupe de recherche national (CODESRIA)
- 2009 « Syndicat et pouvoir au Congo », J. Gamandzori, *Congo-Brazzaville : État et société civile en situation de post-conflit*, Paris, L'Harmattan, 2009, p. 49-70.
- 2010a « La société civile au Congo : contre-pouvoir ou appendice du pouvoir », *Annales de la Faculté des lettres et sciences humaines*, N° 3, 2010, p. 211-225. « La société civile au Congo : contre-pouvoir ou appendice du pouvoir », *Annales de la Faculté des lettres et sciences humaines*, N° 3, 2010, p. 211-225.
- 2010b « L'espace vert, une culture d'emprunt. L'exemple de la ville de Dolisie au Congo », *Annales de la Faculté des lettres et sciences humaines*, N° 4, 2010, p. 205-224.
- 2012 *Histoire et sociologie de la pauvreté en Afrique. Regards croisés sur un phénomène durable*, Paris, l'Harmattan, 191 p.
- 2013 « Pentecôtisme et prévention du VIH/Sida au Congo : cas de la CIFMC », Paul Nzété, *VIH : Sida, société et développement au Congo*, Paris, L'Harmattan, 2013, p. 153-164.
- 2015 « La démocratie identitaire en Afrique une « œuvre » des entrepreneurs politiques », H. Mouckaga et al. *Ethnies, nations et développement en Afrique noire : quelle*

gouvernance ? Acte du colloque de Brazzaville (Congo), du 26 au 28 mai 2014, Paris, L'Harmattan, 2015 p. 429-444.

TCHICAYA-OBOA R., KOUVOUAMA A., MISSIE J.-P. (dirs),
2014, *Sociétés en mutation dans l'Afrique contemporaine. Dynamiques locales, dynamiques globales*, Paris, Karthala, 552 p.

TONDA J. et MISSIE J.-P. (dirs.),
2006 *Les Églises et la société congolaise d'aujourd'hui*, Paris, L'Harmattan, coll. « Études africaines », 193 p.

WAGRET J. M.
1963 *Histoire et sociologie de la République du Congo*, Paris, la Librairie générale de jurisprudence et de droit, 250 p.